

Action Collective Et Changement Social

Gilles Ferreol

Professeur De Sociologie

Université De Franche

Comté (France)

La problématique de l'action collective, déjà formulée en leur temps par le marquis de Condorcet puis par Adolphe Quételet, prolonge celle de la stratification et nous éclaire sur les phénomènes de mobilisation et de changement social. Comment ceux-ci peuvent-ils être appréhendés ? Sous quelles formes se manifestent-ils et quelles en sont les dynamiques sous-jacentes ? Quelle place accorder par exemple aux conflits, aux mutations technologiques et aux systèmes de valeurs ?

De la psychologie des foules au modèle *exit/voice* :

Diverses conceptualisations ont été proposées. Certaines, datant de la fin du XIX^e siècle et s'inspirant des écrits de Gustave Le Bon, Gabriel Tarde ou Scipio Sighele consacrés à la psychologie des foules, se sont focalisées sur les mécanismes et les processus de contagion et d'hypnose, d'imitation et de mimétisme. D'autres, faisant appel à différentes traditions dont celle inaugurée par l'École de Chicago et poursuivie par les tenants de l'interactionnisme

symbolique, se sont intéressées aux phénomènes de *frustration relative* (Ted Gurr ou James Davies), de *dissonance cognitive* (James Geschwender), de *norme émergente* (Ralph Turner et Lewis Killian), de *croyances généralisées* (Neil Smelser), de *modernisation* (Karl Deutsch) ou de *société de masse* (William Kornhauser, dans la lignée de Sigmund Newmann ou de Hannah Arendt).

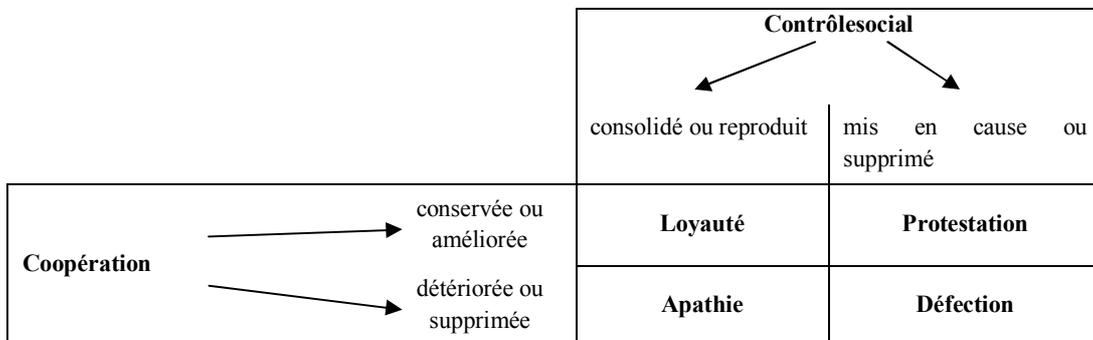
Une troisième perspective, tirant parti des apports de la sociologie politique et de la science économique, souscrit au paradigme de la rationalité (modèle du *rational choice*) et prend en compte incitations sélectives et effets d'agrégation. Chaque acteur est alors en situation d'interdépendance et cherche à maximiser, comme dans le cas du « dilemme du prisonnier », son intérêt personnel tout en intégrant dans sa stratégie les attentes d'autrui. Dans certaines circonstances (groupes « latents », selon la terminologie de Mancur Olson), la meilleure situation consiste à prendre un « ticket gratuit » ou à faire « cavalier seul » (*free-rider*). Plusieurs raisons peuvent expliquer une telle conduite : le profit susceptible d'être obtenu n'est pas proportionnel à l'effort déployé en vue de l'acquisition ou de la jouissance du bien considéré ; la part du bénéfice total est d'autant plus faible que les effectifs progressent ; le coût correspondant devient supérieur au gain escompté. La décision d'affiliation ou de désertion ne dépend cependant pas exclusivement de ce type de calcul et d'autres attitudes sont possibles. C'est ainsi que, face à un mécontentement, un individu peut choisir de partir (*exit*) ou de rester ; s'il reste, de protester (*voice*) ou de se taire ; s'il se tait, d'œuvrer activement (*loyalty*) ou non (*apathy*) à la relation.

Reprenant les analyses de Peter Nettl, d'Anthony Oberschall et de Charles Tilly, des auteurs comme Doug McAdam, John McCarthy ou Mayer Zald ont bien pointé l'importance de la composante organisationnelle, celle-ci pouvant être définie à partir d'une double modalité : *horizontale* (structuration communautaire ou associative) et *verticale* (degré d'intégration ou de segmentation) :

DIMENSION HORIZONTALE DIMENSION VERTICALE	Organisation de type communautaire	Absence d'organisation	Organisation associative
Société bien intégrée	<i>A</i> Doléances relayées par les <i>leaders</i> naturels : probabilité de mobilisation faible.	<i>B</i> Pas de conscience collective : peu de chances de mobilisation.	<i>C</i> Doléances transmises par <i>lobbying</i> : peu de chances de mobilisation
Société segmentée	<i>D</i> Communautés fortement organisées mais coupées des strates supérieures (structures tribales) : probabilité de mobilisation forte et violente	<i>E</i> Ni organisation, ni <i>leaders</i> : risques de mobilisation de type « émeute »	<i>F</i> Organisation du type jacobin pendant la Révolution française : probabilité de mobilisation forte.

Des contributions postérieures, celles en particulier de Bert Klandermans et Sydney Tarrow, visent à enrichir cette modélisation en développant une approche multidimensionnelle davantage axée sur les valeurs et les identités.

L'existence d'incitations morales mérite également attention. D'où une nouvelle typologie croisant « coopération » et « contrôle social » (Bajoit, 1988, p.332) :



Mouvements sociaux et groupes de pression:

Le concept de *sozialeBewegung* a été introduit par le philosophe et juriste d'origine danoise Lorenz von Stein lors de la publication en 1850 de la troisième édition d'un ouvrage, à tonalité réformiste, ayant trait aux doctrines et aux systèmes de pensée socialistes et communistes en France, de la Révolution de 1789 à la Monarchie de Juillet. Alors que Karl Marx et Friedrich Engels, friands d'explications en termes d'aliénation et de matérialisme dialectique, font du prolétariat le dépositaire du sens de l'Histoire (Werner Sombart – un peu plus tard, en 1898 – préconisant quant à lui l' « établissement d'un nouvel ordre de vie conforme aux intérêts de classe »), d'autres auteurs à l'instar de Herbert Blumer, conscients des risques de réification ou d'hypostase associés à de telles positions, parleront dès le début des années 1950 d'une « entreprise collective de protestation ou de contestation visant à imposer des changements, d'une ampleur variable, dans les institutions sociopolitiques par le recours fréquent, mais pas nécessairement exclusif, à des moyens non conventionnels ».

Les typologies retenues, songeons à celle de Neil Smelser ou Charles Tilly, prennent comme critère le *degré d'organisation* ou la *nature des buts poursuivis*. La dimension stratégique est ainsi très nettement affirmée au sens des associations ou des groupes de pression. Les Américains, écrivait en 1885 Alexis de Tocqueville dans le tome I de sa *Démocratie*, « s'associent pour donner des fêtes, fonder des séminaires, bâtir des auberges, élever des églises, mettre en lumière une vérité ou développer un sentiment à l'appui d'une "grande cause" [...] ; ils créent de cette façon des hôpitaux, des prisons ou des écoles ». La répartition des tâches apparaît très codifiée : il y a ceux qui prennent les décisions et ceux qui veillent à leur bonne exécution. L'objectif est clairement délimité ; les moyens à mettre en œuvre, définis. De ce point de vue, les *lobbies* revêtent des caractéristiques semblables : ils bénéficient du soutien d'une profession, de syndicats ou d'élus pour défendre leurs intérêts, comme on peut le voir à propos de l'industrie du tabac ou dans les régions viticoles.

Par ailleurs, si les *norm-oriented movements* font prévaloir une logique utilitariste (les revendications portent aussi bien sur une augmentation des salaires que sur des meilleures conditions de travail), l'approche *value-oriented* entend promouvoir d'autres idéaux. Le ou les leaders ont un charisme et la « certitude subjective » de la légitimité de leur mission (*Gesinnung*, au sens wébérien de conviction). La démarcation, toutefois, n'est pas toujours aussi nette et pareille distinction ne doit pas être prise au pied de la lettre. La tradition messianique ou prophétique, n'étant pas à l'abri de certaines dérives, peut en effet dégénérer en totalitarisme ou en fanatisme. À l'inverse, la défense des avantages acquis n'entre pas forcément en contradiction avec des valeurs d'entraide ou de solidarité.

Dans les « sociétés économiquement les plus avancées », poursuit Alain Touraine, de vives tensions se font jour entre ressources et orientations, ordre et mouvement. De ces oppositions entre sphère de la production et sphère de la consommation, structures hiérarchiques et forces de créativité, vont naître de « nouveaux mouvements sociaux » (NMS). À la variable PCS se substituent d'autres catégories comme :

- l'âge (les étudiants, les retraités) ;
- le sexe (le féminisme, les luttes pour l'avortement) ;
- la *localisation géographique* (l'attachement au terroir, le retour au pays) ;
- la *qualité de vie* (l'écologie, le consumérisme)...

Les principes d'identité (*I*), d'opposition (*O*) et de totalité (*T*) jouent alors un rôle primordial. Plusieurs cas de figure sont concevables. Lorsque le champ *T* est contesté, les représentations et les enjeux se radicalisent. Si, au contraire, les règles du jeu sont conservées, les protagonistes peuvent opter pour le *statu quo* ou modifier leurs alliances ou leurs stratégies. La protestation antinucléaire, telle qu'elle se manifeste à la fin des Trente Glorieuses, permet de mieux saisir cette dialectique entre champs et acteurs. Au départ, il y a la peur de la radioactivité, la crainte d'incidents dans les centrales et la dénonciation des dégâts occasionnés par la croissance (pollution, dégradation de l'environnement) ; par la suite, on observe un affrontement avec l'État, maître d'œuvre du programme incriminé, puis une

« convergence » avec d'autres groupements ou associations dénonçant le pouvoir des monopoles (consumérisme), le poids de l'administration centrale (régionalisme) ou la mainmise sur l'information (radios libres). Mobilisation et capacité organisationnelle vont de pair et requièrent un examen détaillé, comme en témoignent les travaux de Pierre Birnbaum ou de François Chazel nous invitant à réintroduire dans l'analyse croyances, idéologies et visions du monde.

Tensions et régulations

Les conflits, comme l'avaient souligné Thucydide ou Machiavel, font partie de notre quotidien et se distinguent par leur fréquence et leur intensité (certains sont récurrents et modérés, d'autres aigus et extrêmes), le degré de conscience des acteurs qui y participent, la nature et la structure des enjeux : ils peuvent être plus ou moins latents ou violents, porter sur la répartition des richesses ou la conquête du pouvoir, la possession ou la gestion de biens matériels ou symboliques, la promotion des idées ou la transformation des règles, et prendre la forme, dans le cadre par exemple de l'axiomatique de *von* Neumann-Morgenstern, de jeux à somme nulle (quand l'un gagne, c'est au détriment de l'autre), positive (à travers un mixte coopération/affrontement), voire parfois négative (il n'y a que des perdants).

Qu'elle s'inscrive dans une perspective marxiste ou durkheimienne, qu'elle repose sur des interprétations fonctionnalistes, géopolitiques ou interactionnistes, la problématique centrale est celle de l'*intégration* et des *solidarités* et a souvent partie liée avec une logique de dissuasion (*Si vis pacem, para bellum*). On peut alors raisonner en termes de classes et de rapports de domination ou d'exploitation, œuvrer en faveur du renforcement des normes collectives et de l'unification des consciences, privilégier une vision systémique ou souscrire à une approche relationnelle. Cette dernière, très présente chez Georg Simmel, fait valoir que la société est le lieu d'un perpétuel échange entre forces antagoniques (harmonie et discord, association et concurrence), impliquant « la communication, l'influence réciproque et la formation d'une nouvelle unité, quelquefois au prix de la destruction des composantes originelles », les désaccords

qui s'expriment étant inséparables d'une socialisation autour d'un même objet de sorte qu'« il est presque inévitable qu'un élément communautaire se mêle à l'hostilité ». Autre observation : les clivages entre groupes ne signifient pas, au sein de chaque camp, une parfaite harmonie : des rivalités ou des dissidences ne sont donc pas à écarter, de même que des alliances ou des coalitions, les luttes étant d'autant plus acharnées qu'elles sont intestines et qu'elles opposent entre eux des individus égaux ou semblables.

Une place importante doit être réservée aux *procédures de régulation*, qu'il s'agisse de la *loi* ou du *règlement*, du *compromis* ou de la *négociation*. Notons, avec Theodore Caplow ou Lewis Coser, que la figure du « tiers », si elle évoque bien celle du médiateur ou de l'arbitre, incarne aussi celle du *tertiusgaudens*, profitant de l'hostilité ambiante pour mener à bien ses propres affaires.

Si certains estiment, à la suite de Robert Dahl, Seymour Lipset ou Steve Rokkan, que la multiplicité des affiliations et des intérêts, l'entrecroisement des clivages et l'action conciliatrice menée par les élites renforcent la stabilité des démocraties modernes et permettent d'éviter la « montée aux extrêmes », d'autres insistent sur les rituels d'inversion et la figure du bouc émissaire (René Girard), sur les facteurs de participation politique (Charles Tilly), ainsi que sur la distribution inégalitaire de l'autorité (Ralf Dahrendorf) selon les spécificités nationales (Theda Skocpol).

Alors que de nombreux essayistes ont pendant très longtemps diagnostiqué une désaffection généralisée vis-à-vis de la chose publique au profit d'un repli individualiste sur la sphère privée, le retentissement inattendu des rassemblements de chômeurs en novembre-décembre 1995 comme la détermination dont on fait preuve, au sein de groupes contestataires, ceux qui dénonçaient la précarité, l'exclusion ou la désaffiliation attestent très clairement que plus de quarante ans après mai 1968, le temps des luttes collectives est encore loin d'être révolu. On assiste ainsi à un renouveau des pratiques militantes, caractérisé par un « engagement distancié », une exigence de visibilité, une stratégie d'instrumentalisation des médias privilégiant – à l'instar du DAL ou d' *Act up* –

des actions spectaculaires (du type *zapou die in*) et émotionnellement marquantes, une plus grande capacité d'expertise, une focalisation sur des cibles plus limitées et le développement d'une éthique de l'urgence, la préoccupation principale n'étant plus tellement de se battre pour des lendemains qui chantent mais de résister au quotidien pour que notre environnement et notre société ne cessent de se dégrader.

Le changement obéit-il à des lois ?

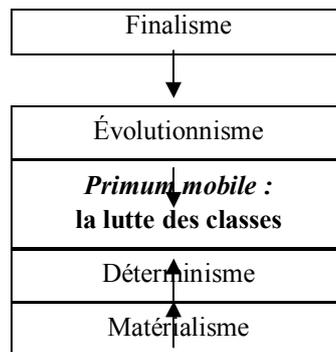
Dans sa *Philosophie des Lumières*, Ernst Cassirer nous livre une information importante : c'est au XVII^e siècle qu'apparaît pour la première fois, et en rupture avec le vieil adage : *Nil nove sub sole*, la croyance selon laquelle « c'est dans le changement incessant que se révèle l'unité de la substance », la dynamique des rapports sociaux répondant à des visions du monde (*Weltanschauungen*) très contrastées.

Certains auteurs font appel à des *facteurs* endogènes ou exogènes ; d'autres, s'interrogeant sur les *modalités* ou les *processus*, mettent en lumière les conflits ou des effets pervers et adoptent une perspective cyclique ou multilinéaire, faite de croissances et de régressions, de ruptures et de continuités... Quel que soit l'angle retenu, un même constat émerge : nous avons affaire à un phénomène durable, non pas à une simple inflexion conjoncturelle, limitée et transitoire. Les transformations évoquées se traduisant le plus souvent par des modifications de grande ampleur, c'est le destin de la collectivité qui est en jeu et non plus uniquement la situation de chaque individu pris isolément.

Si l'on fait abstraction des métaphysiciens sur ce thème, tels Bossuet ou Hegel qui y voyaient la main de Dieu ou la manifestation de l'Esprit en marche, les grilles de lecture proposées ont été longtemps influencées par le courant positiviste et ses différentes variantes, dont le scientisme. Cela a donné naissance, tout au long du XIX^e siècle, à des analyses fondées sur le *constructivisme* (Auguste Comte), l'*historicisme* (Karl Marx), l'*évolutionnisme* (Herbert Spencer) ou le *déterminisme* (Émile Durkheim). Plus proches de nous, les écrits des sociologues

appartenant à la tradition fonctionnaliste affichent une ambition similaire, la société étant perçue comme une structure en équilibre au sein de laquelle chaque élément contribue au maintien de l'ensemble (principe d'« homéostasie »).

Au centre des préoccupations : la recherche de « lois », que celles-ci soient tendancielle ou conditionnelles. La « loi des trois états », par exemple, donne à Comte dans son *Discours sur l'esprit positif* (1844), le fil conducteur de l'évolution de l'humanité. Après avoir connu une phase « théologique », marquée par la superstition, les hommes entrent dans un stade « métaphysique », avant d'atteindre l'âge « positif ». Un même finalisme est à l'œuvre chez Durkheim lorsque celui-ci soutient qu'en devenant de plus en plus « dense » et complexe, la division du travail permet de passer d'une solidarité mécanique à une solidarité organique. Avec Marx, autre illustration, s'il y a bien une succession – marquée par un progrès – de modes de production (asiatique, antique, féodal, capitaliste), l'élément le plus discriminant n'est autre que la lutte des classes :



Même si elles prennent leurs distances avec certains de ces présupposés, les approches contemporaines – du moins dans une proportion non négligeable – n'ont pas pour autant renoncé à la quête d'un *primum mobile* et d'une « chaîne de causalité primaire » (Mendras et Forsé, 1983) se rapportant à la démocratie (David Riesman, Ester Boserup), aux *mutations technologiques* (Lewis Mumford, Daniel Bell), aux *systèmes de valeurs* ou aux *idéologies* (Louis Althusser, Clifford Geertz).

Toutes ces théorisations peuvent être synthétisées de la sorte (Boudon, 1984, p.31) :

	Définitions	Exemples
Premier type	Recherches de tendances (<i>trends</i>)	- Parsons : tendance à l'universalisme - Comte : les trois états - Rostow : les étapes de la croissance
Deuxième type	a. Lois conditionnelles b. Lois structurelles	- Parsons : nucléarisation de l'institution familiale - Dahrendorf : industrialisation → dissipation des conflits de classes - Nurkse : cercle vicieux de la pauvreté - Bhaduri : caractère reproductif des rapports de production semi-féodaux
Troisième type	Formes du changement	- Triade hégélienne - Kuhn : révolutions scientifiques
Quatrième type	Causes du changement	- Weber : éthique protestante - McClelland : <i>the achieving society</i>

Quelles conclusions peut-on tirer à partir de ces premières indications ? On fera remarquer d'emblée que toute théorie générale prétendant extirper de quelques affirmations réputées « évidentes » des conséquences universellement valables comporte beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Ce qui est en question, ce n'est pas tellement l'aptitude de la sociologie à avoir un caractère scientifique ou à dégager certaines régularités, mais bien plutôt sa prétention à légiférer pour l'humanité tout entière à travers la formule : « Si *A*, alors *B*. » On s'expose alors soit à inventer des concepts vides de sens, soit à être rapidement contredit par les faits.

Bon nombre d'entreprises, inattentives à la diversité du réel », ont cru à l'existence d'une pierre philosophale à partir de laquelle tout – ou l'« essentiel » – aurait pu s'expliquer. Mais l'adoption de telles vues contraint à déformer artificiellement certains phénomènes pour les adapter de force à l'interprétation retenue. On soutiendra ainsi que l'industrialisation entraîne nécessairement la nucléarisation de l'institution familiale ; on associera de même à la modernisation

une régression inévitable des pratiques religieuses ; on affirmera encore que la violence est toujours fonction du mécontentement ambiant. Réfutée par l'expérience ou rendue caduque par des travaux ultérieurs, cette façon de procéder n'est pas sans poser problème. D'autres démarches, plus « contextuelles », n'ont-elles pas également doit de cité ?

Reconnaissons pourtant que certaines « lois » (du type : « l'individualisation est appelée à se développer ») apparaissent à la fois incertaines (on pourrait leur opposer plusieurs contre-exemples), imprécises (que signifie au juste cette notion d'« individualisation » ?) et cependant, sur un plan heuristique, non dénuées d'intérêt en raison des orientations préliminaires et des approximations provisoires qu'elles suscitent. Il faut donc y voir, à la suite de Merton, non point l'apogée de la connaissance mais bien plutôt un point de départ ou de transition.

Considérées sous cet angle, les sciences sociales n'ont pas pour but principal d'établir des propositions nomothétiques mais de produire, dans une optique non pas « substantialiste » mais « formelle » (ce qualificatif étant à prendre dans son acception simmélienne), des théories à moyenne portée (*middle-range generalizations*). Les formes d'autorité recensées par Weber, qu'elles soient charismatique, traditionnelle ou bureaucratique, ne se rencontrent pas telles quelles au quotidien. Ce ne sont que des « idéaltypes » pouvant donner accès à une meilleure compréhension de la réalité. Il en va pareillement de la célèbre distinction, introduite par Tönnies, entre communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*). Si les clans ou les tribus relèvent bien d'un mode de vie communautaire (coutume et tradition dictant les conduites), les sociétés modernes sont régies par un principe de différenciation. Dans les faits pourtant, cette séparation n'est pas aussi tranchée : de nos jours encore, passé l'âge d'or de l'État-providence et du militantisme, on redécouvre les vertus des microgroupes de socialisation et la cellule familiale prime sur le milieu professionnel, les cercles d'amis ou les activités de loisirs.

Laisser entendre que l'« activisme » croît en même temps que l'amélioration du sort des populations ne va pas non plus de soi. Lorsque les conditions

matérielles deviennent plus favorables, fatalisme et résignation peuvent certes céder la place à des luttes ou des revendications. Il serait risqué néanmoins de vouloir accréditer cette thèse en toutes circonstances. Dans d'autres contextes, en effet, consensus et coopération soit de mise.

Le paradoxe de l'action collective s'inscrit ainsi dans cette problématique. Si chaque individu cherche à maximiser ses préférences, la stratégie la plus appropriée peut être celle du retrait ou du désengagement. Mais, dans d'autres situations, protestation, loyauté ou apathie – nous l'avons vu – ne sont pas à écarter.

Les productions sociologiques ne sont au fond que des cadres d'analyse, des « squelettes » utiles et nécessaires pour mener à bien telle ou telle investigation. Cela suppose que l'on ne confonde pas résultats empiriques et modes d'intelligibilité. Rigueur et crédibilité sont à ce prix.

Toute société, rappelait Guy Rocher, « suscite, subit ou accueille sans cesse des forces externes ou internes », lesquelles « modifient sa nature, son orientation ou sa destinée », les dynamiques sociales (Alain Touraine parlerait d'« historicité ») n'obéissant pas à un scénario préétabli, valable sous tous les cieux et pour toutes les époques, mais renvoyant à un mode de connaissance fondé, à la manière de Gaston Bachelard ou de Karl Popper, sur un « pluralisme rationnel ».

Références bibliographiques

Action collective et mouvements sociaux

BEROUD Sophie *et al.* (1998), *Le Mouvement social en France. Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute.

CHAZEL François (sous la dir. de) (1993), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF.

MANN Patrice (1991), *L'Action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin.

- NEVEUÉrik (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- BOUDON Raymond (1977), *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF.
- OLSONMancur (1978), *Logique de l'action collective*, trad. fr., Paris, PUF (1^{re} éd. en langue anglaise : 1965).
- REYNAUD Jean-Daniel (1989), *Les Règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- TILLY Charles (1978), *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley.
- TOURAINÉ Alain (1989), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui*, Paris, Éd. Ouvrières.
- ZALD Mayer et MCCARTHY J. (1977), *Social Movements in an Organizational Society*, New Brunswick, Transaction Books.

Conflit et régulation:

- CAPLOWTheodor (1971), *Deux contre un*, trad. fr., Paris, Armand Colin (1^{re} éd. en langue anglaise : 1968).
- COLLINS Randall (1975), *Conflict Sociology*, New York, Academic Press.
- COSERLewis (1982), *Les Fonctions du conflit social*, trad. fr., Paris, PUF (1^{re} éd. en langue anglaise : 1956).
- DAHRENDORFRalf (1972), *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, trad. fr., Paris, Mouton (1^{re} éd. en langue anglaise : 1950).
- FREUND Julien (1986), *Sociologie du conflit*, Paris, PUF.
- GROUX Guy (1996), *Le Conflit en mouvement* (débat avec Michel WIEVIORKA), Paris, Hachette.
- GURRTed (1970), *Why Men Rebel ?*, Princeton, Princeton University Press.
- OBERSCHALLAnthony (1993), *Social Conflicts and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- SCHELLING Thomas (1986), *La Stratégie du conflit*, trad. fr., Paris, PUF (1^{re} éd. en langue anglaise : 1963).
- TILLY Charles (1986), *La France contestée : de 1600 à nos jours*, trad. fr., Paris, Fayard (1^{re} éd. en langue anglaise : 1986).

La problématique du changement

- BAJOITGuy (2003), *Le Changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- BALANDIER Georges (1981), *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, Paris, PUF.
- BOUDON Raymond (1984), *La Place du désordre. Critique des théories du changement social*, Paris, PUF.
- DIRNLouis (anagramme) (1998), *La Société française en tendances. 1975-1985 : deux décennies de changement*, Paris, Armand Colin.
- FORSEMichel (1991), *L'Analyse structurelle du changement social. Le modèle de Louis Dirn*, Paris, PUF.
- INGELHARTRonald (1977), *The Silent Revolution. Changing Values and Political Style Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press.
- MENDRASHenri (1998), *La Seconde Révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- MENDRASHenri et FORSEMichel (1983), *Le Changement social. Tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin.
- MOORE Wilbert (1971), *Les Changements sociaux*, trad. fr., Gembloux, Duculot (1^{re} éd. en langue anglaise : 1963).
- SCHELLING Thomas (1980), *La Tyrannie des petites décisions*, trad. fr., Paris, PUF (1^{re} éd. en langue anglaise : 1978).